

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 16 janvier 2012

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :
14

Conseillers
présents :
11

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ANGSTHELM** Sophie, **GISSELBRECHT** Claudine, **STEIBEL** Martine, Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **COURTOT** Jean- Claude, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **PALMA** Yves, **SCANDELLA** Eric, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et.

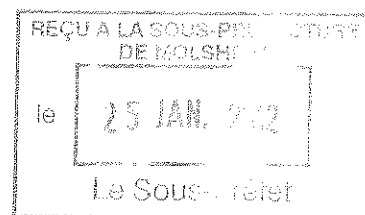
ABSENTS EXCUSES : Mme **ALDEBERT** Marie-Odile proc. Degrima
Mrs **PARUTTO** Pascal proc. Palma; **WURMSER** Philippe proc. Courtot

Secrétaire de séance : Mme **GISSELBRECHT** Claudine.

Ouverture de la séance à 20H45

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 19/12/2011
- Cession du lot de chasse communal
- DETR 2012
- Paiement facture investissement
- Convention jonction de secours avec la commune de Bischoffsheim
- Achat garage SCI Maisenfeld
- Divers



N°01/12 : Approbation du PV de la séance du 19/12/2012

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 1 abstention (Friederich) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2011.

N°02/12 : Cession du lot de chasse communal

Monsieur le Maire donne lecture aux conseillers municipaux d'une lettre émanant de M. Mischler qui souhaite céder son bail du lot de chasse communal à M. Stemper pour la période restant à courir, du 2 février 2012 jusqu'au 1^{er} février 2015.

Vu le Cahier des Charges des locations des chasses communales pour la période du 2 février 2006 au 1^{er} février 2015.

Vu l'avis favorable du 12 janvier 2012 de la Commission Consultative de la Chasse Communale.

Vu les pièces du dossier de candidature de M. Stemper.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Accepte le changement de locataire de la chasse communale à compter du 2 février 2012, jusqu'au 1^{er} février 2015.

Autorise le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

N°03/12 : DETR 2012

Monsieur le Maire soumet aux conseiller le courrier du Préfet d'appel à projet pour la programmation 2012 de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2012).

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Sollicite la DETR 2012 pour les opérations suivantes :

- a) Complément Eclairage Public (rue du Rocher, rue de la Chapelle, rue de la Source), d'un montant total de 18000,-€ HT
- b) Terrain multisport, d'un montant de 36558,-€ HT
- c) Elaboration d'un espace vert, d'un montant de 8890,-€ HT
- d) Renouée du Japon, d'un montant de 14200,-€ HT

Charge le Maire de solliciter les services du Préfet du Bas-Rhin pour l'obtention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au taux de 35%

Autorise le Maire à signer tout acte

N°04/12 : Paiement facture investissement

Monsieur le Maire rend compte aux conseillers des difficultés qu'il rencontre avec la Trésorerie de Rosheim dans le paiement de la participation financière de la commune de Mollkirch au titre des travaux de raccordement du quartier de la rue de la Gare, sise sur le ban de la commune de Mollkirch, effectués par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig pour le compte de la commune de Mollkirch.

Vu la convention du 11 janvier 2007.

Considérant que des travaux de pose d'une conduite DN 200 mm revêtent d'un caractère d'investissement et non du simple fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide d'imputer le titre exécutoire n°310/37 du 21/10/2011 émanant de Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig d'un montant TTC de 26787,36€ à l'article 2315 du Budget Eau 2012. Les crédits nécessaires seront réinscrits à l'article 2315 du Budget Eau 2012.

Autorise le Maire à signer tout acte.

N°05/12 : Convention jonction de secours avec Bischoffsheim

Dans le cadre des travaux de renouvellement de la conduite principale du réseau de Mollkirch en amont du carrefour du chemin de la Fischhutte / RD204, il est envisagé de réaliser un ouvrage pour réaliser une jonction de secours qui devra nous assurer une sécurisation en eau potable .

Vu la délibération du conseil municipal de Bischoffsheim du 19 décembre 2012

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Donne son accord pour mettre en place une convention avec la commune de Bischoffsheim pour cette jonction de secours.

Charge le Maire de solliciter le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour l'attribution de subventions prévues pour ce type d'opération.

Autorise le Maire à signer tout acte.

N°06/12 : Achat garage SCI Maisenfeld

A l'annonce de ce point de l'ordre du jour, M. Hervé Schleiss, suite à la demande de M. le Maire, quitte la salle.

Vu les délibérations n°09/10 du 29 mars 2010 et n°45/11 du 19/12/2011.

Vu l'avis des Domaines.

Dans le cadre du projet de reprise des entrepôts Schleiss, Monsieur le Maire rend compte aux conseillers que suite à la demande de la SCI Maisenfeld, cette dernière, pour des raisons de paiement d'une plus-value lors d'une cession, souhaiterait revenir sur le principe initial édicté dans la délibération du 29 mars 2010, à savoir une location pendant 10 ans et une cession la 11^e année.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Approuve le projet de reprise des entrepôts Schleiss, cadastrés section 4 parcelle 77 et section 5 parcelle 44, appartenant à la SCI Maisenfeld.

Accepte de revenir sur le principe d'une location pendant 10 ans suivi d'une cession, comme énoncée dans la délibération n°09/10 du 29/3/2011.

Maintient les modalités négociées, à savoir, 10 loyers annuels de 25000,-€ net et la 11^e année une cession pour 150000,-€ net.

Maintient le principe de servitude de passage énoncée dans la délibération n°45/11 du 19/12/2011.

Autorise le Maire à signer tout acte.

DIVERS :

Lecture du jugement du TA de Strasbourg du 5 janvier 2012 rejetant les requêtes d'Alsace Nature et du Comité de Gestion du Bassin Bruche-Mossig pour la protection du Milieu Aquatique à l'encontre du permis de construire du 21 juillet 2008 relatif à la station de traitement des eaux usées du lieudit « Griessmatten ».

Signature du registre.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 23 janvier 2012

Le Maire,
Daniel DEGRIMA

